

HORAIRES des classes

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

MATIN

- Début des classes pour tous à **8 heures (*)**
(*) : rassemblement obligatoire des élèves >> à **7h55**, 1^{ère} sonnerie.

- Fin des classes | **11h** pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème}
11h30 pour les classes du Primaire
12h pour les autres classes

APRES MIDI

- Reprise des classes | **13h** pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, pour le lycée
selon emploi du **13h15** pour les classes du Primaire
temps **14h** pour les autres classes de collège
(NB : pour les Primaire, étude facultative de 12h30 13h00)

FIN DES CLASSES

16h pour les classes du Primaire, 6^{ème} et 5^{ème}.
17h pour les autres classes de collège et lycée,
(exceptionnellement **18h** pour le lycée selon emploi du temps).

Etudes facultatives du soir :

- De 16h à 17h pour les classes du Primaire, 6^{ème} et 5^{ème}
- De 17h à 17h55 pour toutes les classes. Sauf le vendredi où l'établissement ferme à 17 heures.

Mercredi

Pas de cours pour les primaires

- De 8h à 12h pour toutes les classes de l'établissement (collège et lycée).
- De 13h à 17h pour les classes du lycée (selon emploi du temps).
- Retenues pour les élèves sanctionnés : de 13h00 à 15h00.

FRAIS de SCOLARITE et de DEMI-PENSION

Pour information : Tarifs appliqués à la rentrée 2025 susceptibles d'être majorés à chaque rentrée scolaire.

La facturation est annuelle et forfaitaire. Elle comprend la scolarité et les prestations dues pour tout élève, les redevances pour la demi-pension.

Pour les classes de la 6^{ème} à la Terminale.

>>> Scolarité + Prestations*1230 Euros

>>> 50 € de réduction à partir du 2^{ème} enfant

Pour les classes du Primaire

>>> Scolarité + Prestations 940 Euros

>>> DEMI PENSION 971 Euros à l'année pour 4 repas par semaine du Primaire à la Terminale.

*La scolarité consiste en une contribution des familles aux dépenses de fonctionnement.

*Les prestations comprennent les assurances, cotisations diocésaines, piscine, études, animation, etc ...

Modalités de paiement :

- Par prélèvement automatique : 9 échéances
- Par virement sur Ecole Directe
- Paiement par chèque, ou espèces.